

# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FEGERSHEIM-OHNHEIM

## BULLETIN D'INFORMATIONS n° 6

Chers adhérent (e) s

L'association de sauvegarde de Fegersheim-Ohnheim poursuit ses activités et ses réflexions en faveur de la promotion et de la défense du patrimoine de notre village.  
Comment faire en sorte que notre village péri-urbain garde une âme, préserve son patrimoine, améliore son environnement, tout en s'inscrivant dans les évolutions nécessaires pour préparer notre avenir commun.

### **1) Composition de l'association:**

Notre association se compose de 65 membres à jour de cotisation,  
Trois commissions de travail travaillent autour des thèmes suivants ;

- La connaissance et la sauvegarde de notre patrimoine, commission animée par Maurice HEYER
- Les problèmes liés à l'urbanisation, commission animée par Bernard SCHAAL
- La sauvegarde de notre environnement, commission animée par Jean-Michel MARX

Le conseil d'administration de l'association est composé de personnes suivantes :

<b>NOM ET PRENOM</b>	<b>ROLE DANS L'ASSOCIATION</b>
SCHAAL Bernard	Président de l'Association
MULLER Gilbert	Vice-président de l'Association
HEYER Maurice	Vice-président de l'Association
MARX Jean-Michel	Secrétaire
GEYER Thierry	Trésorier
WELSCH Sophie	Membre
REIN Michelle	Membre
GRAD Marie-Laure	Membre
JEAN Roland	Membre

Toutes ces personnes sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions et des problèmes d'urbanisme rencontrés dans votre quartier

Ceux et celles qui sont intéressés pour prendre une part plus active dans notre association peuvent se faire connaître soit pour entrer dans le conseil d'administration, soit pour participer à l'une ou l'autre commission.

## 2) Rappel des objectifs de l'Association :

- Préserver l'unité architecturale de nos centres village,
- Faire connaître le patrimoine de nos villages,
- Veiller à la maîtrise du développement urbain,
- Préserver notre environnement

## 3) Programme de travail et résultats de 2008

THEMES ABORDES	DECISIONS PRISES ET RESULTATS OBTENUS
<p><b><u>Réunion du C.A. le 14 janvier 2008 :</u></b></p> <p>. Le barrage de l'écluse du moulin de Fegersheim : discussions et observations autour de l'étude et du rapport réalisés par la SOGREAH <u>"définition du besoin de restauration d'un ouvrage hydraulique, le barrage du moulin de Fegersheim sur l'Andlau et de son équipement, par un dispositif de franchissement pour les poissons"</u>.</p> <p>. Débats et préparation d'un questionnaire qui a été adressé aux futurs candidats des élections municipales :</p>	<p>Un courrier sera envoyé à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mr LOTZ président du Syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer</li><li>- la C.U.S</li><li>- au Conseil Général</li><li>- Mr le Maire René LACOGNE</li><li>- Mr Alain BRUN du service « Ecologie Urbaine »</li></ul> <p>afin de demander la rénovation de l'écluse et non, sa suppression (comme certaines administrations l'envisagent) qui pourrait avoir des conséquences négatives pour les riverains.</p> <p>Nous tenons à remercier les deux candidats d'avoir répondu au questionnaire. Il était important que les membres de l'association puissent se faire une opinion précise sur la façon dont les candidats envisagent la protection et la valorisation de notre patrimoine, ainsi que l'aménagement et l'urbanisation de Fegersheim-Ohnheim dans une perspective de 10 à 15 ans.</p>

THEMES ABORDES	DECISIONS PRISES ET RESULTATS OBTENUS																						
<p><b>Rencontre du 17 janvier 2008 avec M. le Maire et Mme WENDLING :</b></p> <p>Un rendez-vous a été pris avec Monsieur le Maire et Madame WENDLING, suite au projet de construction d'un immeuble de 7 logements pour des personnes à mobilité réduite, sur l'arrière de la propriété SCHALCK, dont le Maître d'œuvre est la commune, en collaboration avec CUS Habitat.</p>	<p>De manière générale, nous saluons et soutenons ce projet qui vise à donner à nos personnes âgées seules et non dépendantes un habitat adapté à leurs besoins spécifiques. Cependant, nous considérons que la réalisation de ce projet à l'endroit retenu, n'est pas judicieuse et cela pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exiguïté du terrain et son enclavement posent le problème de l'accès et du stationnement et ne laissent aucune place pour des espaces verts, lieux de repos ou de promenade.</li> <li>- Le concept d'immeuble moderne au centre du village n'est pas cohérent avec la réhabilitation de la maison SCHALCK et la maison alsacienne sur la même propriété.</li> </ul> <p>C'est aussi un mauvais signal donné aux agences immobilières d'un style de construction non acceptable pour le centre du village.</p>																						
<p><b>Assemblée Générale Ordinaire Statuaire du 28 mars 2008, pour l'exercice 2007 :</b></p> <p><b>1. La séance a débuté à 20 h 10 mn.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mot de bienvenue du Président. Il fait un petit rappel des objectifs de l'association et souhaite la bienvenue à Mme REEB et M. GASSER, les 2 adjoints représentant la commune</li> <li>- Présentation et approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire pour l'exercice 2006</li> <li>- Présentation du rapport d'activités pour l'année 2007</li> <li>- Présentation de la journée du patrimoine du 16 septembre 2007</li>   <li>- Présentation du projet de rénovation de l'écluse du moulin de Fegersheim</li>   <li>- Présentation du questionnaire adressé aux deux candidats se présentant aux élections municipales</li>   <li>- Rapport du Trésorier</li> <li>- Approbation des comptes par l'ensemble des membres présents et du Commissaire aux Comptes</li> <li>- Fixation du montant de la cotisation restant à 5,- €</li> <li>- Renouvellement du Commissaire aux Comptes</li> <li>- Renouvellement de 1/3 des membres sortants du CA pour 3 ans</li> <li>- Le Président signale que conformément aux statuts, il est possible d'élargir le conseil d'administration à d'autres personnes qui voudraient s'engager d'avantage</li> <li>- La partie statutaire s'est terminée à 21 heures</li> </ul>	<p>Maurice HEYER responsable de la commission patrimoine de notre association fait une rapide présentation de cette journée.</p> <p>Roland JEAN donne quelques explications et précisions du rapport de la SOGREAH concernant le projet de rénovation de l'écluse et de la passe à poissons.</p> <p>Bernard SCHAAL relève les points les plus importants du questionnaire et les réponses obtenues de Monsieur le Maire René LACOGNE</p> <p>En compte au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right;">1 931,15 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">+</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">325,00 € d'adhésions</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">252,09 € marché de Noël</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">242,77 € (Baeckeoffe)</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">58,65 € d'intérêt</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">2 809,66 € total pour 2007</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">- 181,61 € de dépenses</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">=</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Solde au 31 décembre 2007</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">2 628,05 € en trésorerie</td> <td></td> </tr> </table>	1 931,15 €		+		325,00 € d'adhésions		252,09 € marché de Noël		242,77 € (Baeckeoffe)		58,65 € d'intérêt		2 809,66 € total pour 2007		- 181,61 € de dépenses		=		Solde au 31 décembre 2007		2 628,05 € en trésorerie	
1 931,15 €																							
+																							
325,00 € d'adhésions																							
252,09 € marché de Noël																							
242,77 € (Baeckeoffe)																							
58,65 € d'intérêt																							
2 809,66 € total pour 2007																							
- 181,61 € de dépenses																							
=																							
Solde au 31 décembre 2007																							
2 628,05 € en trésorerie																							

THEMES ABORDES	DECISIONS PRISES ET RESULTATS OBTENUS
	<p>Madame Martine HEINI n'ayant pas demandé le renouvellement de son mandat, elle est considérée comme démissionnaire.</p> <p>Le renouvellement des membres sortants : Mme Marie-Laure GRAD et M. Bernard SCHAAL, sont élus à l'unanimité.</p> <p>Aucune nouvelle candidature n'a été recueillie.</p>
<p><b>2. La réunion publique a débuté à 21 h 05 mn.</b></p> <p>Présentation par notre vice-président Maurice HEYER d'un exposé abordant le thème de l'évolution de la maison alsacienne.</p> <p><b>l'AG est close à 23 heures</b></p>	<p>Un exposé détaillé et accompagné d'un montage photos sur l'évolution des maisons alsaciennes de Fegersheim-Ohnheim, a été présenté par Maurice HEYER enrichi de commentaires de Bertrand RIETSCH.</p>
<p><b><u>Réunion du C.A. le 14 avril 2008, suite à l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire pour l'exercice 2007 :</u></b></p>	<p>64 personnes ont adhéré à notre association en 2008.</p> <p>Réélection du bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur SCHAAL Bernard <b>Président</b>,</li> <li>- Monsieur HEYER Maurice <b>Vice-président</b></li> <li>- Monsieur MULLER Gilbert <b>Vice-président</b>,</li> <li>- Monsieur MARX Jean-Michel <b>Secrétaire</b>,</li> <li>- Monsieur GEYER Thierry <b>Trésorier</b>.</li> </ul> <p>Aucun nouveau membre n'a rejoint le Conseil d'Administration.</p> <p>Création des différents groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- environnement,</li> <li>- patrimoine,</li> <li>- urbanisme.</li> </ul>
<p><b><u>Participation à la manifestation « Osterputz » du 03 mai 2008</u></b></p>	<p>Notre association a participé activement à cette manifestation</p>
<p><b><u>Visite du cimetière israélite du 29 mai 2008</u></b></p>	<p>Une visite guidée a été organisée le 29 mai 2008 à 19 heures 30 pour les adhérents avec les explications avisées de Messieurs Bertrand RIETSCH et Maurice HEYER. Une trentaine de personnes furent présentes.</p>

THEMES ABORDES	DECISIONS PRISES ET RESULTATS OBTENUS
<p><b><u>Réunion du C.A . le 2 juin 2008 tenue au Moulin de Fegersheim.</u></b></p> <p>La visite de l'écluse et une présentation de l'état du radier, par Monsieur Jean ROLAND propriétaire du moulin, ont permis aux membres du conseil d'administration de se rendre compte de l'urgence de sa rénovation.</p> <p>Préparation du courrier adressé à Monsieur Le Maire concernant notre position quant au maintien du colombage apparent de la maison SCHALCK.</p> <p>Rédaction d'un autre courrier adressé aux Architectes de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour les informer de la position de notre association quant à la rénovation de la maison SCHALCK.</p>	<p>Après avoir étudié les conséquences négatives pour les riverains d'une suppression de l'écluse, notre association est intervenue auprès des différentes administrations concernées afin d'entreprendre sa remise en état et d'en assurer les coûts de réparation.</p> <p>Nous aurions souhaité maintenir apparent le colombage mis à jour à l'occasion des travaux, nous pensons que l'effet esthétique aurait été du plus bel effet.</p> <p>Après un travail d'expertise que nous avons fait réaliser par les spécialistes de l'ASMA (Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne), nous nous sommes rangés aux arguments historiques de la DRAC qui conclut au fait que cette maison était conçue dès son origine pour être crépie.</p>
<p><b><u>Participation à la journée du patrimoine le 21 septembre 2008</u></b></p>	<p>Participation de notre association avec le soutien des paroisses Saint-Maurice et Saint-Amand à la journée européenne du patrimoine en mettant l'accent sur les 3 édifices religieux de notre commune en proposant une porte ouverte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'église baroque St Maurice de Fegersheim,</li> <li>- de l'église de Saint-Amand d'Ohnheim aux origines si mouvementées</li> <li>- de la chapelle St Uhlrich d'Ohnheim dans son écrin de verdure.</li> </ul> <p>Malheureusement, pas de grande affluence ....</p>
<p><b><u>Soirée Baeckeofe le 18 octobre 2008</u></b></p>	<p>Une participation importante à la préparation des salles, du service repas, du rangement, et de la vente de tombolas.</p>
<p><b><u>Le Stammtisch du 5 Novembre 2008</u></b></p>	<p>Notre vice-président Maurice HEYER a eu l'occasion de partager sa passion de la maison à colombage en animant le Stammtisch du 5 Novembre 2008 dont le thème était l'évolution de la maison alsacienne de Fegersheim Ohnheim.</p>
<p><b><u>Marché de Noël du 06 décembre 2008</u></b></p>	<p>Ventes de : Bredele, miel, confitures, pâtes de coings, bouquets de gui et de houx.</p> <p>C'était aussi une occasion d'échanger avec les habitants de nos villages et de faire un peu de trésorerie pour notre caisse, malgré un temps plutôt maussade.</p>

#### **4) Nos priorités pour 2009**

- ✓ Participation à l'accueil de l'assemblée générale de l'ASMA (L'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne) qui se tiendra le dimanche 26 avril 2008 à Fegersheim, visite guidée de l'église et de l'ancien quartier juif.
- ✓ Organisation d'un tour en vélo à Fegersheim pour visiter les croix rurales
- ✓ Poursuite de l'inventaire des objets religieux des églises de Fegersheim et Ohheim
- ✓ Affiner et rédiger nos propositions dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), présentation de ce projet aux adhérents et habitants de Fegersheim-Ohnheim. Participer à toutes les commissions auxquelles nous serons invités
- ✓ Participation à la journée du patrimoine

#### **5) Conclusion et/ou observations**

2009 sera marquée par le lancement de la procédure du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par notre municipalité. Cette démarche demandée de longue date par notre association devra permettre de clarifier le devenir de notre commune. Entre une cité dortoir, sans âme, progressivement absorbée par la ville et ses problèmes et la préservation d'un village dynamique, mais gérant et maîtrisant son développement, il faudra choisir. Ce débat ne doit pas être accaparé par quelques spécialistes, mais doit permettre à tous ceux qui pensent qu'il vaut mieux préparer l'avenir que de le subir, de faire entendre leur voix.

Notre association compte pleinement s'investir dans ce débat et faire connaître ses propositions. Il s'agira non seulement d'affirmer des principes, mais faire en sorte que les outils d'aménagement mis en place soit en cohérence avec ces principes.

Pour pouvoir jouer pleinement son rôle de proposition, mais aussi information dans cette procédure d'élaboration du plan d'urbanisme qui s'ouvre et qui doit s'étendre sur quatre années, notre association a besoin d'être forte et soutenue. Pour cela n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et à participer au groupe de travail de l'association déjà en place où à ceux que la municipalité ne manquera pas de créer dans le cadre de la concertation voulue par le législateur.

#### **1) Pourquoi et comment adhérer à l'association**

Venez nous rejoindre dans notre association. Pour cela il suffit de remplir le bulletin d'inscription ou d'appeler le 03.88.64.37.88 en soirée.

Vous pouvez aussi nous faire part de vos suggestions ou informations en nous laissant un petit message sur notre adresse mail : [schaal-bernard@wanadoo.fr](mailto:schaal-bernard@wanadoo.fr)

Nous sommes sûrs qu'ensemble nous pouvons influencer sur le cours des choses, peser sur les décisions, être une véritable force de proposition et d'action afin de conserver un village vivant dans un environnement préservé.